

# Manuel de formation à la phraséologie à l'usage de la circulation aérienne générale

## PRÉAMBULE

Ce manuel de phraséologie est un document de référence pour la formation initiale et continue du personnel des organismes de la circulation aérienne à l'École Nationale de l'Aviation Civile (ENAC), dans les centres en-route, les approches et les aérodromes.

En conformité avec les procédures de radiotéléphonie à l'usage de la circulation aérienne générale (arrêté du 27 juin 2000 modifié), il a pour objectif de proposer, par des exemples, au personnel des organismes de la circulation aérienne une phraséologie de référence correspondant aux situations les plus courantes. Cette phraséologie devra être adaptée selon les circonstances, car il est évidemment impossible de donner des exemples portant sur toutes les situations concevables. La phraséologie utilisée devra cependant toujours garder le même caractère de concision, de clarté et ne générer aucune ambiguïté ou incompréhension.

L'utilisation systématique d'une phraséologie de référence dans les situations les plus courantes développe des automatismes garants d'une bonne compréhension des messages radiotéléphoniques et, par suite, d'une gestion plus sûre des aéronefs en vol comme au sol.

Il s'inspire essentiellement des textes de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) suivants :

- Procédures pour les services de la navigation aérienne – Règles de l'air et services de la circulation aérienne (PANS-RAC : doc 4444)
- Manuel de radiotéléphonie (doc 9432)

Cependant, un récapitulatif des principales différences avec ces textes se trouve en fin d'ouvrage.